

Préambule : Elle s'est tenue au domaine de Béthencourt de Bailleva

Inscrits : 72
Votes exprimés: 15
Pouvoirs : 23

Le quorum étant atteint la séance a été déclarée ouverte à 15h15

Madame Sanvoisin, présidente remercie tout d'abord le maire adjoint, Monsieur Alain Picard qui a gracieusement ouvert le domaine pour cette AGO, et aussi pour la rencontres des chorales du lendemain 16 mars.

Elle salue et remercie ensuite les 18 personnes présentes, et aborde l'ordre du jour.

Le secrétaire de séance est Jacques Delobel ; il est assisté de Marion Sanvoisin, qui est l'assistante administrative de la FDCO depuis le 1er février 2025.

Point 1- Rapport d'activités 2024 et projets 2025/2026 par Martine Sanvoisin, Présidente

Approuvé à l'unanimité.

Il figure en Annexe 1

Point 2 - Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2024

par Nadège Meunier, Trésorière

Si on reprend les chiffres établis lors de la dernière AGO, on peut constater qu'on s'aligne dans un même ordre de valeur avec cette année un déficit de 15 000€ contre 12 000 en 2023. C'est un déficit qui dépasse largement le prévisionnel qui avait été fait (5000€).

Alors comment expliquer cette différence ?

- dépassement sur le coût prévisionnel des activités récurrentes. C'est en particulier le budget consacré au chœur départemental, en dehors des frais inhérents au concert, qui a augmenté. On peut expliquer cela par une augmentation du nombre d'heures de répétition et donc des salaires des deux intervenants concernés.

On notera qu'une économie non négligeable a été faite par rapport à 2023 sur l'achat de partitions avec la mise en place du rachat par les choristes des originaux. Cependant cette économie ne suffit pas à compenser l'augmentation des dépenses sur ce pôle. Les participations des choristes, qui n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, ne permettent pas quant à elles d'absorber l'augmentation des frais.

- dépassement sur les activités ponctuelles (concerts, stage, masterclass). Le budget établi pour la Misa Tango a été respecté. Malheureusement la recette a été en dessous de nos espérances. On pourra rediscuter à ce sujet du choix qui a été fait d'un concert gratuit/au chapeau.

Le dépassement des dépenses est conséquent sur les concerts Millésime : + 4 000€ avec encore une fois des recettes bien inférieures à ce que l'on pourrait attendre.

Les frais sur ces concerts sont en grande partie liés à l'intervention de musiciens / solistes professionnels dont les coûts ont considérablement augmenté ces dernières années.

AS
dB

Le stage de Saintes a quant à lui coûté moins cher que prévu mais ce constat se trouve assombri par la très faible participation (13 stagiaires) et donc à une "recette" moindre (pratiquement 10 000€ de moins).

- dépassement sur la gestion globale : + d'heures = + de charges patronales (URSSAF). Le nombre d'adhésions n'a pas augmenté de manière significative, le renouveau étant contrebalancé par la disparition de certains de nos adhérents...

Malgré un déficit qui est donc bien plus important que celui qui était prévu, il est à noter que les finances de la FDCO sont saines puisque qu'aucune dépense n'a été envisagée au-delà de ce que pouvaient nous permettre nos réserves.

Cependant la politique inclusive mettant l'accent sur l'accessibilité financière et la ruralité initiée pour satisfaire aux demandes insistantes du Conseil Départemental qui nous finance ont fort mis à mal nos prévisions budgétaires et entamé un grignotage significatif de nos réserves.

Approuvé à l'unanimité –

Point 3 -

Fixation du montant des cotisations 2025

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas augmenter la cotisation.

Elle reste donc à 20€

Point 4-

Budget prévisionnel 2025

Point 5 -

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Véronique Fretter sortante, se représente. Elue à l'unanimité

Le conseil d'administration est donc composé de :

AIT KACI Monique, ARGAC Marian, DELOBEL Jacques, FRETTER Véronique, MEUNIER Nadège - SANVOISIN Martine, SERREYN Christine

Point 6 -

Questions divers

Le Chœur polyphonique du Pays parle des difficultés de trouver un pianiste, ce qui est un problème récurrent.

Le stage d'été qui aura lieu à Munster du 11 au 19 août, engagé depuis 2023 par des arrhes aura lieu autour Carmen et sera axé sur la mise en scène. La direction est confiée à Katherine Forestier, en collaboration avec l'association « Opéra en Liberté » Clémence Levy et Matthieu Justine). Le coût avoisinera les 600€ par choristes.

Martine fait mention d'une lettre de Sébastien Vauclin qui propose des pistes d'orientations pour le futur de la FDCO.

Après chaque point ci-dessus, des réponses aux différentes questions ainsi que des précisions ont été apportées.

Mme Sanvoisin, à l'évocation des projets 2025/2026, est revenue sur la composition des différentes la FDCO, sur leur fonctionnement respectif et leur devenir.

Si elle a certifié que les actions en cours jusqu'en août 2025 n'étaient nullement remis en cause, il n'en était pas de même pour la suite.

NS

AD

La présidente a insisté sur l'entretien Département / Fdco du 9 décembre dernier, pendant lequel la Vice-présidente déléguée à la culture a fait planer le doute sur une reconduction de l'engagement financier du département envers la fédération eu égard au fait d'une part, que nos actions ne correspondent pas à celles que souhaite le département, et d'autre part qu'avec les économies exigées par l'état en ces temps difficiles il faudra s'attendre à des répercussions.

A ce jour nous ne connaissons pas la décision du département concernant une éventuelle subvention, ni même s'il y en aura une.

Martine donne quelques chiffres concernant la subvention du département qui baisse régulièrement : 65000 € en 2009, 55000€ en 2015, 38500 en 2016, petite augmentation en 2019 39000€.

Ces éléments seront à prendre en considération dans les prochaines semaines par le conseil d'administration qui sera amené à revoir les statuts de la fédération et les présenter lors d'une Assemblée extraordinaire.

Il est évident que la culture et toutes les associations doivent s'attendre à des mesures de restriction.

L'Avenir :

La FDCO n'échappera pas à ces mesures et sera amenée à réduire ou modifier certaines de ses activités telles que par exemple :

Ne garder que 3 chœurs de formation

Des économies seront à faire sur l'achat des partitions ()

Sur notre vision de l'organisation des concerts (Accompagnement moins onéreux, entrées payantes, etc),

Sur les cours de chants (peut-être faudra-t-il les maintenir à prix coûtant),

Sur les stages (revoir l'organisation et le coût) etc, etc.

Fin de l'Assemblée générale ordinaire à 16h45.

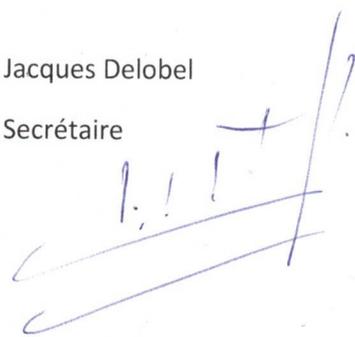
Martine Sanvoisin

Présidente



Jacques Delobel

Secrétaire



Bilan financier 2024

Si on reprend les chiffres établis lors de la dernière AGO, on peut constater qu'on s'aligne dans un même ordre de valeur avec cette année un déficit de 15 000€ contre 12 000 en 2023. C'est un déficit qui dépasse largement le prévisionnel qui avait été fait (5000€).

Alors comment expliquer cette différence ?

- dépassement sur le coût prévisionnel des activités récurrentes. C'est en particulier le budget consacré au chœur départemental, en dehors des frais inhérents au concert, qui a augmenté. On peut expliquer cela par une augmentation du nombre d'heures de répétition et donc des salaires des deux intervenants concernés.
On notera qu'une économie non négligeable a été faite par rapport à 2023 sur l'achat de partitions avec la mise en place du rachat par les choristes des originaux. Cependant cette économie ne suffit pas à compenser l'augmentation des dépenses sur ce pôle. Les participations des choristes, qui n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, ne permettent pas quant à elles d'absorber l'augmentation des frais.
- dépassement sur les activités ponctuelles (concerts, stage, masterclass). Le budget établi pour la Misa Tango a été respecté. Malheureusement la recette a été en dessous de nos espérances. On pourra rediscuter à ce sujet du choix qui a été fait d'un concert gratuit/au chapeau.
Le dépassement des dépenses est conséquent sur les concerts Millésime : + 4 000€ avec encore une fois des recettes bien inférieures à ce que l'on pourrait attendre. Les frais sur ces concerts sont en grande partie liés à l'intervention de musiciens / solistes professionnels dont les coûts ont considérablement augmenté ces dernières années.
Le stage de Saintes a quant à lui coûté moins cher que prévu mais ce constat se trouve assombri par la très faible participation (13 stagiaires) et donc à une "recette" moindre (pratiquement 10 000€ de moins).
- dépassement sur la gestion globale : + d'heures = + de charges patronales (URSSAF). Le nombre d'adhésions n'a pas augmenté de manière significative, le renouveau étant contrebalancé par la disparition de certains de nos adhérents...

Malgré un déficit qui est donc bien plus important que celui qui était prévu, il est à noter que les finances de la FDCO sont saines puisque qu'aucune dépense n'a été envisagée au delà de ce que pouvaient nous permettre nos réserves.

Cependant la politique inclusive mettant l'accent sur l'accessibilité financière et la ruralité initiée pour satisfaire aux demandes insistantes du Conseil Départemental qui nous finance ont fort mis à mal nos prévisions budgétaires et entamé un grignotage significatif de nos réserves.

Des efforts conséquents qui ne sont malheureusement pas ou peu reconnus par le Conseil Départemental qui nous a clairement annoncé une baisse, si ce n'est une suppression, de notre subvention.

Concernant l'avenir : nos activités actuelles ne pourront être maintenues pour les saisons prochaines en l'état qu'à la condition que la subvention soit maintenue.

Les projets 2025 sont réalisables quoi qu'il en soit.

Des économies drastiques doivent être envisagées. Plusieurs pistes pourront être envisagées : suppression des activités les plus coûteuses (et donc potentiellement suppression de postes), diminution du nombre ou de l'envergure des concerts, concerts tarifés, augmentation des participations de nos adhérents...etc...

Aucune décision ne pourra être prise sans connaître le montant de la subvention. Une assemblée générale extraordinaire devra alors être organisée.

FDCO – AGO du 15 mars 2025

1^{er} point : rapport moral -bilan activités 2024 et projets 2025

Vous avez reçu le rapport d'activités ; il s'agit du dossier que nous envoyons au Conseil Départemental pour la demande de subvention et qui nous sert de support lors de la réunion annuelle, qui a eu lieu le 9 décembre dernier.

Comme vous le savez, nous « travaillons » sur une saison qui va de septembre à juin alors que notre exercice comptable est basé sur l'année civile.

Dans les grandes lignes : en 2024 la FDCO compte 18 chœurs adhérents, et depuis la rédaction de ce rapport, il n'y en a plus que 17 puisque l'ensemble vocal du Haubergier a été dissous en décembre dernier.

Quelques dates en 2024 :

Master Class en février au TIC à Compiègne : beaucoup de monde, très intéressant.

Rencontre chorales en mars à Compiègne : très belle journée pour tous avec du public venu de l'extérieur.

Festival des Clochers avec notamment la participation de Wazdoowap.

Stage d'été à Saintes : peu de participants mais formation de 2 stagiaires cheffes de chœur.

Les chœurs de la FDCO : chœur départemental, Wazdoowap, Millésime et pour cette saison un chœur éphémère, le chœur de femmes, 18 choristes, dirigé par Thomas Forget, soit à peu près 100 choristes qui participent.

Les cours de chant : forte demande, ça fonctionne bien.

2025 : chaque chœur va présenter ses programmes lors de prochains concerts, avril, mai, juin.

Le stage d'été qui aura lieu en Alsace, se tiendra du 11 au 19 août. Les arrhes ont été en partie versées en 2023 et sont donc réparties sur la comptabilité de 2023 et 2024.

Difficile de se projeter pour la rentrée de septembre, cela dépendra de la subvention qui nous sera allouée. Dès que le montant sera connu, nous prendrons des décisions, issues de notre discussion avec vous aujourd'hui. Il se pourrait que nous ne puissions pas satisfaire tout le monde, chacun a ses idées et des réponses sur les difficultés que nous rencontrons. Je vous renvoie au point 6, sur les mandats...Rejoignez nous au CA.

Nous allons devoir nous réinventer, supprimer des choses, augmenter certains tarifs. Jusqu'ici nous demandions une participation, peut être devons nous demander aux choristes de supporter le coût réel d'un évènement....

Le monde du chant choral a évolué, très vite mais surtout, avec et depuis le covid. Public de choristes vieillissant, plus ou peu de chefs de chœur amateurs donc problèmes financiers pour les chœurs.

Vous le verrez dans le point suivant, compte tenu de nos finances, nous pouvons affirmer que nous pourrons mener à bien les projets jusque fin août 2025 ; ensuite il n'est pas raisonnable pour le moment de continuer sur la même tendance.